



**TÉLÉALARME**

La téléalarme, comment ça marche ?

Un problème : vous chutez et/ou avez des difficultés à vous relever.

Un geste simple : APPUYEZ SUR LA TÉLÉCOMMANDE QUE VOUS AVEZ AUTOUR DU COU OU DU POIGNET (portée de 35 mètres) ou sur le boîtier près du téléphone.

Quelques secondes après, VOTRE TÉLÉPHONE VA SONNER.

SI VOUS POUVEZ RÉPONDRE, expliquez ce qu'il se passe.

SI VOUS NE POUVEZ PAS RÉPONDRE, les pompiers de LINXE seront envoyés chez vous rapidement.

Si vous avez appuyé par erreur sur la télécommande, quand le téléphone sonnera expliquez que tout va bien.

**TARIF : 120 € par an**

**Fournir un RIB**

**Participation de la Commune (CCAS) : 60 € par an**

**Reste à votre charge : 60 € par an (prélevé en 1 seule fois)**